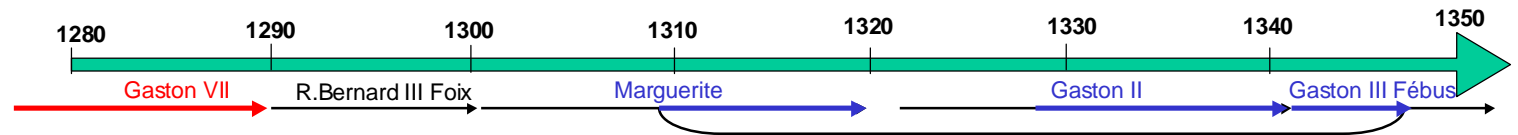
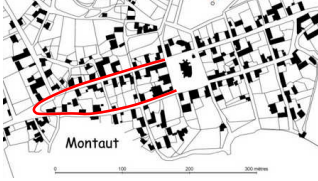


# LES BASTIDES DES FOIX-BEARN :

# LES PLACES CARREES



## MONTAUT (1308)



L'église a été reconstruite sur la place, et épargnée lors des Guerres de Religion car alors utilisée comme temple protestant. Noter les rues en fuseau que l'on retrouve à Lestelle et Vieilleségure.

A partir de Montaut (1308) un même modèle est ensuite utilisé dans le Béarn : grande place carrée de 150 arases (env. 70m) de façade à façade, située au cœur de l'agglomération.

Montaut	place de	140 x 140 arases
Navarrenx	place de	140 x 160 arases
Gan	place de	150 x 150 arases
Lestelle	place de	150 x 150 arases
Vieilleségure	place de	165 x 165 arases
Bruges	place de	150 x 150 arases
Rébénacq	place de	150 x 150 arases

## NAVARRENX (1316)



Les voies donnant accès à la Navarre et le gave alors navigable donnent à Navarrenx un rôle stratégique. La ville est dotée d'une chartre de marché et d'un pont de pierre dès 1289.

Marguerite lui donne le statut de bastide en 1316, mettant à profit une période de flottement de la dynastie capétienne, la succession de Louis X le Hutin s'avérant alors incertaine.

Dans les années 1540 (un siècle avant Vauban), l'évolution des techniques militaires conduit à la ceinturer de remparts. Ils sont encore parfaitement conservés, car le rôle militaire s'est maintenu jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle.

L'ampleur des reconstructions rend la dimension originelle de la place un peu incertaine.

## LESTELLE (1335)



Créée comme Montaut en situation de ville frontière avec la Bigorre.

Le projet initial est inscrit dans un carré d'environ 200 m de côté

## GAN (vers 1330)



La structure initiale de Gan était marquée par un double canal. L'impression de village rue est donnée par une extension qui a peut-être commencé rapidement après la fondation.

## VIELLESEGURE (1339)

Urbanisation restée embryonnaire compte tenu de la concurrence de Navarrenx et de Lagor. Le village reste à dominante agricole



## BRUGES (1346)

Extension selon 2 axes postérieure à la création.



## REBENACQ (1347)



Vers le NE, limitation par une propriété seigneuriale issue d'une abbaye laïque (trame verte). Comme à Gan, la structure initiale formait un carré d'environ 200 m de côté.